HÔTELLERIE DE PLEIN AIR STONEHAM***

625 Avenue François Godin 62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE caravaning.stoneham@letouquet.com +33 (0)3 21 05 16 55

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE RESERVATION



Equipement du Touquet & Co Régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière pour l'exploitation d'un SPIC S.P.I.C.-RCS Boulogne sur mer 847 715 380 - Code NAF : 93.112 -

> SIRET: 847 715 380 000 14 TVA Intra: FR 55 847 715 380

Hôtel de Ville-Boulevard Daloz - 62520 - Le Touquet-Paris-Plage Tel : (33) 03 21 06 72 00 Fax (33) 03 21 06 72 01 E-Mail : contact@letouquet.com - www.letouquet.com

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

DEFINITIONS:

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION**: Achat des Services. **SERVICES**: location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT: caravane, camping-car, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

CHAPITRE 1 : GENERALITES ARTICLE PREMIER : CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Stoneham , exploité par Le Touquet & Co, aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.letouquet.com ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet <u>www.letouquet.com</u> ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Hôtellerie de Plein Air Stoneham 625 Avenue François Godin 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet https://www.letouquet.com/sejourner/hebergements/hotellerie-de-plein-air/, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2- RESERVATIONS

Le Client se renseigne sur le site, par email ou par téléphone sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Prise de contact et demande de réservation par le biais de l'adresse <u>caravaning.stoneham@letouquet.com</u> ou <u>contact@letouquet.com</u> (office de tourisme qui communiquera la demande au caravaning) ou par téléphone au caravaning au 03.21.05.16.55 ou en vis-àvis au comptoir de réservation \rightarrow vérification des disponibilités \rightarrow mise en option des emplacements de passage ou locatifs en attente de règlement de l'acompte \rightarrow règlement de l'acompte par le client \rightarrow validation et sécurisation de la réservation par le caravaning par courriel ou courrier \rightarrow paiement du solde 30 jours avant le début du séjour

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour. En cas de non-paiement du solde par le client au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour, le caravaning se réserve le droit

d'annuler la réservation et de reproposer l'hébergement à la location.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation (25% d'acompte + solde du séjour).

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute Commande passée par e-mail sur l'adresse caravaning.stoneham@letouquet.com et validée par le caravaning constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

La direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

FORMALITES

L'inscription devient effective à réception du dossier de réservation validé (par le caravaning selon disponibilités) ci-joint, accompagné de l'acompte demandé par le bureau d'accueil et du contrat de location lorsqu'il s'agit d'un mobil-home locatif. Toute demande non confirmée au préalable par le bureau d'accueil, ne sera pas effective.

ARTICLE 3 - TARIFS

Les services proposés par le prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet

https://www.letouquet.com/sejourner/hebergements/hotellerie-de-plein-air/ ou tout support d'information du prestataire ou de communication. Ces tarifs sont fermes et non révisables sont exprimés en Euros, HT et TTC, pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site

https://www.letouquet.com/sejourner/hebergements/hotellerie-de-plein-air/, dans le courrier ou dans la proposition écrite adressée au client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le prestataire n'est plus tenu par les prix. Une facture est établie par le vendeur et remise au client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 - ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un « à-valoir » sur le prix total dû par le client. Un acompte de 25% du prix total de la fourniture des Services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le client. Il devra être réglé dès réception du contrat de location mobil-home définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera versé au montant du séjour à la facturation et donc déduit du montant total de la commande.

En cas d'annulation, les conditions sont précisées dans ANNULATION RETARD ou INTERRUPTION DU SEJOUR.

4.2 - PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, ou après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux de 5 % du montant TTC du prix de la fourniture des Services, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable.

4.3. - NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de nonrespect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. - MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'emplacement de passage pourra être occupé à partir de 14 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 14 heures le jour du départ.

Le numéro d'emplacement n'est donné qu'à titre indicatif sans garantie.

Dans le cas où le client devrait différer sa date d'arrivée, il doit impérativement en informer la Direction par écrit (courrier ou email obligatoirement).

Pour les emplacements de passage, le solde devra être réglé au plus tard la veille du départ.

L'hébergement en mobil-home locatif pourra être occupé à partir de 16 heures le jour d'arrivée et devra être libéré avant 11h le jour du départ selon l'horaire d'inventaire programmé avec le bureau d'accueil.

Le solde du séjour devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée.

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, celui-ci deviendra nul, le camping pourra disposer de l'hébergement et la totalité du séjour sera due.

Dans le cas où le client devrait différer sa date d'arrivée, il doit impérativement en informer la Direction par écrit (courrier ou email obligatoirement).

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les animaux sont strictement interdits dans les locations. Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 55 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à une remise en état immédiate aux frais du locataire. L'état des lieux de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2. - DÉPÔT DE GARANTIE (CAUTIONS)

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 400 € (dégradations) et de 55 € (nettoyage) est exigé du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ETAT DES LIEUX

Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels et ustensiles de cuisine devra être réalisé à votre arrivée. Vous êtes tenus de contrôler toutes les anomalies au moyen de la fiche d'inventaire le jour d'arrivée et de les signaler au plus tard le lendemain matin au bureau d'accueil.

DEPART

Avant de partir, vérifiez l'état de propreté général du mobil-home (matériels d'entretien à votre disposition), ou de l'emplacement qui vous a été loué. Les déchets et emballages sont à jeter dans les **containers de tri sélectifs** prévus à cet effet sur le parking à l'entrée du caravaning.

CAPACITE

En cas de constat d'un nombre de vacanciers dépassant les capacités d'accueil de quelque hébergement que ce soit, le responsable d'établissement peut refuser les clients supplémentaires.

Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client.

ASSURANCES

Vous êtes responsable pécuniairement de toutes les dégradations que vous pourrez causer par vos faits et

gestes. Vous êtes responsables de tous les incidents et accidents qui pourraient survenir du fait du non-respect du règlement intérieur de l'établissement. Vous êtes donc tenus d'être assurés par un contrat d'assurance de type responsabilité civile.

CHAPITRE 2: LE CARAVANING STONEHAM

Le caravaning Stoneham loue des mobil-homes et emplacements en bon état. Chaque mobil-home contient le matériel de table, cuisine, couchage à l'exception du linge de maison et de draps. (Voir contrat de locations, Conditions générales et inventaire)

Les emplacements de passage sont attribués à partir de 14h et sont à libérer le jour du départ, avant 14h (tout dépassement sera facturé comme journée supplémentaire).

Pour les mobil-homes locatifs, l'arrivée se fait à partir de 16h et l'horaire de départ sera convenu avec l'état des lieux (avant 11h).

<u>BARBECUES</u>: ils sont tolérés dans la mesure où ils ne gênent pas le voisinage (pas de prêt de matériel).

VISITEURS

Toute personne qui rentre dans le caravaning doit être signalée à la réception.

NUISANCES / BRUIT

Vous vous engagez à respecter la quiétude du voisinage et vous ne devez pas engendrer de gênes au-delà de 22H (voir règlement intérieur).

HAUTE SAISON BASSE SAISON

Les périodes de haute et basse saison sont définies par le Caravaning Stoneham, selon le calendrier des vacances scolaires en France.

Basse saison : de l'ouverture du caravaning à début juillet Haute saison : Juillet et Août (selon les vacances scolaires) Fermeture du caravaning l'hiver de la mi-novembre jusqu'à la date prévue de l'évènement Enduropale (course de motos).

EFFETS PERSONNELS

Les objets précieux ou effets personnels relèvent strictement de votre responsabilité. Il en est de même pour votre véhicule.

ANIMAUX

Les animaux domestiques, en dehors de ceux de 1^{ère} et 2^e catégories, sont acceptés dans le caravaning (ne sont pas acceptés dans les locations de mobil-homes). Pour les emplacements de passage, ils sont acceptés moyennant un forfait disponible auprès du prestataire et payable sur place. Les animaux doivent être tenus en laisse en permanence, tatoués ou pucés, et vaccinés contre la rage,

et leurs propriétaires sont tenus d'éliminer les salissures qu'ils occasionnent. Munissez-vous de leurs carnets de santé ou de leurs fiches de vaccination qui vous sera demandées à votre arrivée. Les animaux doivent être tenus en laisse et sont sous la responsabilité de leur propriétaire et ne doivent pas être laissés seuls dans les hébergements (résidentiels et passage).

ARTICLE 6 - ANNULATION RETARD ou INTERRUPTION DU SEJOUR

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire moins de 30 jours au moins avant la date prévue de Location réservée, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Prestataire.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDEMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure ou le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas

imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai d'environ 15 jours.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues donnera lieu au remboursement des sommes versées d'avance.

Les éventuels frais de traitement et de gestion tels que prévus aux conditions générales resteront acquis au Prestataire. Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire donnera lieu au remboursement des sommes payées d'avance.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés (sauf les 1ère et 2ème catégories), sous la responsabilité de leurs maîtres uniquement pour les emplacements de camping-cars ou caravanes moyennant les forfaits disponibles auprès du Prestataire et payables sur place.

Ils ne sont pas acceptés dans les mobil-homes locatifs.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE-GARANTIE

Le Prestataire garantit le client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés. Afin de faire valoir ses droits, le client devra informer le prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité constatés à l'arrivée à compter de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours suivant la constatation, par le Prestataire, du défaut ou du vice. Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client par le biais du service comptable.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet https://www.letouquet.com/sejourner/hebergements/hotellerie-de-plein-air/ du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 - DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridiques :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le prestataire lorsqu'il/elle poursuit les finalités suivantes :
- Prospection
- Gestion relation avec ses clients et prospects
- L'organisation, l'inscription à des évènements du prestataire
- Le traitement l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
- La rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
- La prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption
- La facturation

- La comptabilité

Le prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et de prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec le prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de l'exercice comptable. Les données des prospects sont conservées 3 ans si aucune prestation ou inscriptions aux évènements n'a eu lieu. Les données traitées son destinées aux personnes habilitées du prestataire.

Dans les conditions définies par la loi informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données le concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- Par courrier à l'adresse suivante : caravaning.stoneham@letouquet.com
- Ou par courrier postal à l'adresse suivante :

CARAVANING STONEHAM 625, avenue François Godin 62520 Le Touquet accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet

https://www.letouquet.com/sejourner/hebergement s/hotellerie-de-plein-air/ est la propriété du Touquet & Co et de ses partenaires et est protégé par les lois relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Touquet & Co reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc...., réalisés (même à la demande du client) en vue de la fourniture des services au client. Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc...., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Touquet & Co, qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant à le Touquet & Co ou utilisé et diffusé par celui-ci.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUES

Les présentes Conditions générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Caravaning Stoneham – le Touquet & Co et le client seront soumises aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la consommation suivant :

CM2C – 14 Rue saint Jean 75017 PARIS

Tel: 06 09 20 48 86 Mail: <u>Cm2c@cm2c.net</u>

Site internet: https://www.c22c.net

ARTCLE 14 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, de manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L111-1 à L111-7 du code de la Consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 Octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- Les caractéristiques essentielles des services, compte tenu du support de communication utilisé et des services concernés;
- Le prix des services et des frais annexes ;
- Les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige;
- Les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site internet

https://www.letouquet.com/sejourner/hebergement s/hotellerie-de-plein-air/ emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

ARTICLE 15: INFORMATIONS

Les équipes du STONEHAM sont disponibles pour vous conseiller et vous renseigner dans vos activités pendant votre séjour dans la station. L'accueil est ouvert 7jours/7 entre 9h et 12h et de 14h à 18H en basse saison et de 9h à 12H et de 14h à 20H en haute saison. N'hésitez pas à vous renseigner sur les richesses touristiques des environs et diverses adresses et activités qui pourraient vous intéresser.

	oir pris connaissance des nérales de Vente et les avoir
acceptées en cochant la SIGNATURE :	case ci-après. □



Suivez l'actualité de l'Hôtellerie de Plein air Stoneham en rejoignant la page Facebook

